

COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON DE CÔTE D'OR

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE DOUBLES (DH - DD - DMx) AU GYMNASSE DES BOURROCHES A DIJON SAMEDI 14 & DIMANCHE 15 FEVRIER 2015

Le Comité Départemental de Badminton de Côte d'Or a le plaisir de vous inviter à la 22^{ème} édition de son championnat départemental ouvert aux catégories et séries suivantes :

- Minibad, poussin, benjamin, minime, cadet, junior, senior, vétérán
- NC - D - C - B

DATES / HORAIRES

- ↪ Samedi 14 février 2015, à partir de 10h00
- ↪ Dimanche 15 février 2015, à partir de 08h00

LIEU

- ↪ Gymnase des Bourroches (7 courts)
50 boulevard Eugène Fyot à DIJON

CATEGORIES

- ↪ Minibad : né en 2006 et 2007
- ↪ Poussin : né en 2004 et 2005
- ↪ Benjamin : né en 2002 et 2003
- ↪ Minime : né en 2000 et 2001
- ↪ Cadet : né en 1998 et 1999
- ↪ Junior : né en 1996 et 1997
- ↪ Senior : né entre 1975* et 1995* *inclus
- ↪ Vétérán : né en 1974 et avant

SERIES

↪ NC, D, C, B

L'organisateur fera référence à la **mise à jour des classements du 1^{er} février 2015** (pour le choix des têtes de séries) ainsi qu'au **CPPP**.

MODE D'ORGANISATION

Les premiers tours de doubles se feront sous forme de poules de 3 ou 4 avec 1 ou 2 joueurs sortants ou en élimination directe suivant le nombre d'inscrits.

Championnat géré par le logiciel **BADPLUS**

TABLEAUX

↪ **DH & DD** les tableaux débiteront le **samedi**

↪ **DMx** les tableaux débiteront le **dimanche**

Doubles uniquement : 2 tableaux autorisés : 1 D (H ou D) et 1 DMx

ARBITRAGE

↪ Auto arbitrage jusqu'aux finales

↪ Finales arbitrées (*si arbitres présents*)

JUGE - ARBITRE

↪ Sébastien VADOT (ABC-21)

RESTAURATION

↪ Une buvette sera assurée pendant toute la durée de la compétition par les membres du club de l'USCD.

INSCRIPTIONS

↪ 10,00 € pour 1 tableau

↪ 15,00 € pour 2 tableaux



↪ Date de clôture des inscriptions :

mercredi 4 février 2015

(cachet de la poste faisant foi)

- ↪ Toute inscription ne sera prise en compte qu'accompagnée de son règlement (*chèque libellé à l'ordre du Comité Départemental de Badminton de Côte d'Or*)
- ↪ Aucune inscription ne sera prise par téléphone !
- ↪ Tirage au sort et confection des tableaux :
Samedi 7 février 2015

ENVOI

- ↪ Les droits d'inscription sont à envoyer à :
 - ☑ **Emeline BRULE**
 - 81 D boulevard des Bourroches
 - 21000 DIJON
- ↪  : brule_emeline@yahoo.fr
- ↪  : **06 11 56 32 37**

FORFAIT

- ↪ En cas de forfait non annoncé **avant le vendredi 6 février 2015**, les droits d'engagements resteront acquis au Comité Départemental. Pour tout forfait postérieur à cette date, un justificatif officiel (certificat médical...) sera demandé afin d'effectuer un remboursement.

VOLANTS

- ↪ Les volants sont à la charge des joueurs.
- ↪ Tous les volants «*plume*» homologués par la FFBaD pourront être utilisés.
- ↪ Les joueurs NC jouent avec des volants «*plastique*».
- ↪ Une rencontre opposant un joueur classé et non classé se joue avec un volant «*plume*».
- ↪ Les vétérans jouent avec des volants «*plume*».
- ↪ Volant de référence pour la compétition :
 - YONEX Mavis 500 et ➤ YONEX Aerosensa 30

RECOMPENSES

- ↪ Tous les champions départementaux ainsi que les finalistes seront récompensés.

REGLEMENT

- ↪ Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD.
- ↪ Le Juge - Arbitre s'y reportera en cas de contestation.
- ↪ Le règlement particulier de la compétition sera affiché dans la salle.
- ↪ L'horaire du premier match joué sera communiqué par courriel dans la semaine précédent le championnat.

Extraits du règlement intérieur du championnat départemental

(...)

Les horaires et l'ordre des matches sont donnés **à titre indicatif** et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge - Arbitre pour le bon déroulement du championnat.

Tout joueur désirant s'absenter pendant le déroulement du championnat, quel qu'en soit la raison et / ou la durée, devra en informer la table de marque et le Juge - Arbitre et obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs, il devra revenir **une heure avant l'horaire prévisionnel de son match**.

A l'appel de son nom, tout joueur qui ne se présente pas **dans un délai de 5 minutes** pourra être disqualifié par le Juge - Arbitre, quel que soit le niveau de la compétition.

Une tenue de badminton correcte est exigée sur les courts (short court et tee-shirt sobre).

Chaque participant inscrit au championnat doit connaître les sanctions encourues par **un joueur ayant déclaré « FORFAIT » après la date du tirage au sort** (voir règlement des forfaits). Il devra prévenir l'organisateur de sa non participation et adressera par courrier dans les délais impartis (5 jours) les pièces justificatives à la responsable de la commission régionale « forfait ».

Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et se révélant liées à des feuilles d'engagement non complétées selon les directives qui s'y trouvent mentionnées, seront supportées par les clubs en cause. (...)

A bientôt dans la bonne humeur et la sportivité !!!

